


Cità di
PORTIVECHJU



Ville de
PORTO-VECCHIO



**DOCUMENT
D'INFORMATION
COMMUNAL
SUR LES RISQUES
MAJEURS**

.....
ÉDITION 2016
.....

Sommaire

- 2 Édito
- 4 Vigilance météo et numéros utiles
- 6 Le risque majeur et les actions de base
- 8 Inondation
- 10 Feu de forêt
- 12 Phénomènes météorologiques
- 14 Mouvement de terrain
- 16 Risques littoraux
- 18 Rupture de barrage
- 20 Transport de matières dangereuses
- 22 Autres risques technologiques



Édito

POUR QUE CHACUN SOIT ACTEUR DE LA SÉCURITÉ CIVILE

À Porto-Vecchio comme ailleurs, l'accident ou la fatalité sont des possibles auxquels il convient de se préparer.

Afin que la vigilance collective soit préservée et que la réactivité soit au rendez-vous en cas de danger, le Maire doit veiller à la diffusion de l'information préventive et faire en sorte que chacun soit acteur de sa sécurité, qu'il sache comment anticiper, se protéger et se comporter en toutes circonstances.

Le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim), destiné à la population, fait partie des outils utiles.

Il vient compléter le plan communal de sauvegarde (PCS), qui organise l'action des acteurs municipaux et présente de manière synthétique tous les scénarios auxquels nous pourrions être confrontés ainsi que les bons réflexes à avoir si tel était le cas.

Je vous invite à le lire, à le commenter avec vos proches ou vos enfants et à le conserver.

Plus nous sommes préparés et informés, plus nous serons forts et efficaces le jour où nous devrons l'être.

Georges Mela
Maire de Porto-Vecchio

VIGILANCE MÉTÉO



La vigilance météo mise en place par Météo France permet d'être alerté et de prendre les mesures préventives pour éviter d'être exposé à un phénomène météorologique dangereux.

Signification des couleurs sur la carte de vigilance



Une vigilance absolue s'impose, des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus.



Soyez très vigilant, des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus.



Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique.



Pas de vigilance particulière.

Consultez la carte de vigilance météorologique sur Internet :

> WWW.METEOFRANCE.COM

Numéros utiles

> NUMÉROS D'URGENCE

- 18** pompiers
- 17** gendarmerie nationale
- 15** Samu
- 112** appel d'urgence européen

> SERVICES COMMUNAUX

- Mairie de Porto-Vecchio**
04 95 70 95 30
- Centre technique municipal**
04 95 70 40 18
- Police municipale**
04 95 74 22 52
- Service de l'urbanisme**
04 95 70 95 34

> CONTACTS UTILES

- Météo France**
0 899 71 02 20
- Clinique de Porto-Vecchio**
04 95 73 80 00
- EDF (réseau électrique)**
04 95 21 53 11
- Kyrnolia (Société des eaux de Corse)**
04 95 70 93 33

France Telecom (réseau téléphonique)

04 95 50 05 83

Préfecture de Corse (accueil)

04 95 11 12 13

DDTM (Porto-Vecchio)

04 95 70 92 20

Routes départementales

04 95 24 73 98

Routes territoriales

04 95 52 02 02

Office national des forêts (Porto-Vecchio)

06 18 01 82 49

Crossmed Corse (secours en mer)

Tel. 16 16 ou VHF 16

Centre antipoison

04 91 75 25 25

> SUR INTERNET

Mairie de Porto-Vecchio

www.porto-vecchio.fr

Site ministériel sur la prévention des risques majeurs

www.prim.net.fr

Metéo France

www.meteofrance.com

> RADIO

France Bleu RCFM

101.8 MHz et 105.4 MHz

LE RISQUE MAJEUR



Le risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et surtout par sa gravité importante : il concerne un nombre élevé de personnes, il occasionne des dommages considérables, il dépasse souvent les capacités de réaction de la société.

Les deux grandes familles de risques majeurs

LES RISQUES NATURELS

Il s'agit des inondations, des feux de forêt, des phénomènes météorologiques (vent violent, canicule, grand froid), des mouvements de terrain et des risques littoraux.



LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Il s'agit des ruptures de barrage, du transport de matières dangereuses, et des risques industriels et nucléaires.



Les actions de base

> AVANT

- Renseignez-vous sur les risques encourus, les zones à risques, les consignes de sauvegarde et les plans d'intervention, les conditions météorologiques (régulièrement), les plans d'évacuation et les consignes de sécurité présentes dans les bâtiments.
- Prévoyez les équipements minimums (téléphones portables, lampes de poche, vêtements chauds et imperméables, trousse de secours, médicaments, réserve d'eau potable...).

> PENDANT

- Informez-vous par la radio ou en contactant la mairie et alertez les autorités de tout danger observé.
- Apportez autant que possible aide et assistance aux personnes âgées, à vos voisins et aux personnes en difficulté.

> APRÈS

- Évaluez les dégâts, repérez les points dangereux et éloignez-vous en.
- En cas de sinistre, contactez votre assurance dans les plus brefs délais.

INONDATION



Une inondation est une montée des eaux plus ou moins rapide dans une zone habituellement hors d'eau.
On distingue : l'inondation de plaine, l'inondation torrentielle et l'inondation par ruissellement urbain.



Quel risque à Porto-Vecchio ?

À Porto-Vecchio, ce risque concerne principalement les cours d'eau suivants : le Stabiacciu, l'Osu, la Matonara, le Lagunieddu, la rivière de Bala, le ruisseau d'Organe et les ruisseaux affluents qui prennent leur source dans les reliefs avoisinants. Sont également à surveiller les vallées attenantes à ces cours d'eau et certains quartiers de la ville exposés au ruissellement pluvial urbain.



Le saviez-vous ?

DÉCEMBRE 2007 : inondation de l'Oso.

Coupure de l'alimentation en eau potable pour une grande partie de la commune.

23 OCTOBRE 2012 : inondations.

Routes coupées par les trombes d'eau, quatre personnes bloquées dans leur véhicule.



6 MARS 2013 : inondations.

Importantes perturbations sur les routes. Des automobilistes coincés par les eaux ont dû être hélitreuillés.



Les bons réflexes

> AVANT

- Placez hors d'eau les meubles et objets précieux.
- Préparez des moyens d'information (poste radio à piles, téléphone portable).
- Prévoyez les équipements minimum de survie.
- Obturez les entrées d'eau potentielles.
- Repérez le point haut le plus sécurisé pour servir de refuge.
- Garez les véhicules en dehors des zones à risques.

> PENDANT

- Informez-vous par la radio ou en contactant la mairie de la montée des eaux et des consignes émises par les autorités ou les services de secours.
- Dès l'alerte donnée coupez l'électricité et le gaz.
- Réfugiez-vous en un point haut.
- N'évacuez les lieux que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés.
- Ne vous engagez pas sur une route inondée (à pied, à vélo, à moto ou en auto).
- Signalez votre présence et attendez les secours.

> APRÈS

- Aérez les locaux puis désinfectez à la javel.
- Ne rétablissez le courant que lorsque l'installation est sèche.
- En cas de sinistre, contactez votre assurance dans les plus brefs délais.

FEU DE FORÊT



Le risque de feu de forêt est très présent en Corse notamment en été. Il est souvent aggravé par la conjugaison de facteurs naturels, topographiques et d'origine humaine.



Quel risque à Porto-Vecchio ?

Le territoire de la commune est composé d'une vaste zone de montagne, essentiellement boisée qui recouvre près du tiers de la surface communale et d'une plaine partagée en zones sauvages (maquis), agricoles et urbanisées. Les températures estivales sont souvent très élevées et la région est assez ventée avec une dominante de vent d'ouest variant en fonction du relief. Le risque d'incendie est donc élevé.



Le saviez-vous ?

EN 2003 : feu de Suartone (communes de Bonifacio et Porto-Vecchio).

1 mort, 4 blessés, évacuations en urgence de 10 personnes bloquées sur la route, 3 véhicules et une maison brûlés.



Les bons réflexes

> AVANT

- Réalisez le débroussaillage prescrit par le code forestier.
- Ne stockez pas de matières inflammables contre les bâtiments ou à proximité.
- Vérifiez l'état de la toiture, des fermetures, des portes et des volets.
- Prévoyez si possible des moyens de lutte (points d'eau, pompes, tuyaux).
- Repérez les chemins d'évacuation et les abris.
- Préparez des moyens d'information (poste radio à piles, téléphone portable).

> PENDANT

DANS LA NATURE

- Éloignez-vous dos au feu et essayez de rejoindre un refuge bien protégé.
- Si vous êtes surpris par le front de feu respirez à travers un linge humide.
- Si vous êtes à pied, recherchez un écran (mur, rocher, ...).
- Si vous êtes en voiture, ne la quittez pas (sauf si la situation l'exige).

DANS UNE MAISON

- N'évacuez que sur ordre des autorités.
- Fermez les bouteilles de gaz et éloignez-les.
- Garez les véhicules contre une façade à l'opposé de la venue du feu.
- Enlevez les éléments combustibles (linges, mobilier PVC, ...).
- Fermez puis arrosez portes, fenêtres et volets.
- Occultez les aérations avec des linges humides.
- Informez-vous par la radio ou en contactant la mairie de l'évolution de l'incendie et des consignes émises par les autorités ou les services de secours.
- Signalez votre présence et attendez les secours.

> APRÈS

- Sortez en étant protégé (chaussures et gants en cuir, vêtements coton, chapeau).
- Éteignez les foyers résiduels sans prendre de risques inutiles.
- Inspectez votre habitation (braises sous tuiles) et surveillez les reprises.
- Informez les services de secours d'éventuelles difficultés significatives.
- En cas de sinistre, contactez votre assurance dans les plus brefs délais.

PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES



Des phénomènes météorologiques dangereux peuvent engendrer des dommages importants sur les personnes et les biens mais également perturber fortement la circulation automobile et l'activité économique des régions touchées.



Quel risque à Porto-Vecchio ?

La région est principalement exposée à des phénomènes de vents violents et de canicule qui requièrent une vigilance toute particulière. Plus rares en plaine mais assez fréquents en hiver en montagne, les risques liés au froid, à la neige et au verglas ne doivent pas être négligés.



Le saviez-vous ?

NOVEMBRE 2009 : tempête. Pas de victimes mais des personnes dépendantes isolées et des coupures d'électricité pendant 48 heures, réseau routier impraticable, plusieurs habitations légères de loisir et une maison détruites, relogement de sinistrés.

Les bons
reflexes

CANICULE

> AVANT

- Dès que l'alerte est émise, limitez les exercices physiques.
- Privilégiez les endroits ombragés.
- Rafrâchissez-vous souvent et buvez de l'eau même sans soif (ne buvez pas d'alcool ou de boisson trop sucrée).

> PENDANT

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (10h – 18h).
- Faites des courants d'air aux heures les moins chaudes.
- Prenez des nouvelles de vos voisins surtout s'ils vivent seuls et sont âgés.
- En cas de sensation de crampe, de faiblesse ou de fièvre contactez le 15 (Samu).

Les bons réflexes

VENT VIOLENT

> AVANT

- Dès que l'alerte est émise, rangez tous les objets susceptibles de s'envoler.
- Annulez les sorties en mer, en montagne ou en forêt.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.
- Informez-vous des messages météo par les médias.
- Pour les responsables de chantier : veillez à mettre les grues en girouette.

> PENDANT

- Évitez les déplacements : restez chez vous et fermez portes et fenêtres.
- Mettez-vous à l'écoute de la radio locale et suivez les consignes données.
- Soyez vigilants face aux chutes d'arbres ou d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures ne touchez pas les fils électriques tombés au sol.

NEIGE, VERGLAS, GRAND FROID

> AVANT

- Protégez vos canalisations d'eau contre le gel.
- Écoutez la radio locale.
- Soyez prudents et vigilants si vous devez vous déplacer.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation.

> PENDANT

- Portez la plus grande attention à l'habillement des personnes dépendantes.
- Évitez de sortir les nourrissons.
- Si vous êtes en présence d'une personne en difficulté (sans-abri) contactez le 115.
- En cas de déplacement signalez votre départ et votre destination à vos proches.
- Respectez les déviations et les consignes de circulation.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes.
- Dégagez les trottoirs devant votre propriété ou votre logement.
- Ne touchez pas les fils électriques tombés au sol.

MOUVEMENT DE TERRAIN



Le mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol d'origine naturelle ou résultant d'activités humaines.



Quel risque à Porto-Vecchio ?

La région présente un relief et une géologie qui l'expose au risque de mouvement de terrain surtout lors de phénomènes pluvieux importants.

La vigilance s'impose notamment par rapport aux risques d'éboulement dans les secteurs et sur les routes de montagne.



Les différents types de mouvements de terrain

L'affaissement. Tassement du sol en surface qui apparaît lorsque, entre une cavité souterraine et la surface, il y a une épaisseur suffisante pour qu'il se produise une déformation lente qui entraîne un affaissement en surface.

L'effondrement du sol. Écroulement brutal et profond qui survient à l'aplomb de cavités souterraines.

L'éboulement. Détachement d'une masse rocheuse d'importance variable.

Le ravinement. Érosion d'un versant provoquant des entrailles sur celui-ci.

La coulée de boue. Déplacement, souvent provoqué par un glissement, d'une masse de terre visqueuse sans forme propre.

Le glissement de terrain. Masse de terre qui descend une pente en conservant sa consistance, donc sa forme globale.



Les bons réflexes

> AVANT

- Informez-vous des risques encourus et des consignes de sauvegarde.
- Vérifiez l'état de vos murs et de vos talus ou remblais.
- Vérifiez les aménagements destinés à l'écoulement et éventuellement la collecte des eaux pluviales sur votre terrain.

> PENDANT

EN CAS D'ÉBOULEMENT

- Fuyez latéralement.
- Gagnez un terrain en hauteur hors de la zone à risque.
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.
- Si vous êtes à l'intérieur d'un bâtiment, abritez-vous sous un meuble solide éloigné des fenêtres.

EN CAS D'EFFONDREMENT DU SOL

- Dès les premiers signes, évacuez les bâtiments et éloignez-vous de la zone dangereuse.
- Ne prenez pas l'ascenseur.
- Rejoignez un endroit sûr.

> APRÈS

- Informez les autorités.
- Coupez l'eau, le gaz et l'électricité si possible et si les dispositifs de coupures sont hors de la zone à risque.
- Ne retournez pas dans le bâtiment avant l'accord des autorités.
- Après accord des autorités, évaluez les dégâts et les dangers.
- En cas de sinistre, contactez votre assurance dans les plus brefs délais.

RISQUES LITTORAUX



Interface entre la terre et la mer, le littoral est fortement exposé à des phénomènes dangereux (tsunamis, les tempêtes marines, le phénomène d'érosion, la submersion marine).



Quel risque à Porto-Vecchio ?

Les zones littorales de la commune (40 km de côtes) peuvent être affectées par des tempêtes de Nord-Est à Sud-Est venant de Méditerranée. Ces tempêtes se manifestent par des vents forts pouvant générer des vagues importantes voire déferlantes ainsi que des phénomènes d'érosion et de submersion.



Le saviez-vous ?

5 SEPTEMBRE 2012 : tempête, inondations.

Un baigneur noyé, dégâts des eaux sur les routes.



Les bons réflexes

TEMPÊTE MARINE

- Ne vous baignez pas et évitez de circuler en bord de mer.
- Limitez votre vitesse sur les routes exposées à la houle.
- Protégez les embarcations en les mettant à l'abri ou en les sortant de l'eau.

SI VOUS HABITEZ EN BORD DE MER

- Protégez vos biens face à la montée des eaux.
- Obturez les fenêtres des habitations placées face à la mer. Bouchez les canalisations situées à l'intérieur de votre maison et exposée à la houle.
- Si nécessaire coupez l'électricité et le gaz.
- N'hésitez pas à évacuer votre habitation et à vous mettre à l'abri sur les hauteurs ou à l'intérieur des terres si la houle devient trop forte.

TSUNAMI - RAZ-DE-MARÉE

- Après un séisme de forte intensité, réfugiez-vous immédiatement sur un endroit en hauteur. Le plus important est de vous éloigner le plus rapidement possible et le plus haut possible.
- Évacuez de toute urgence si vous vous trouvez en bordure de mer ou de cours d'eau .
- Gardez votre sang-froid mais ne sous-estimez pas le risque tsunami même si les secousses sismiques n'ont pas été ressenties fortement par le corps humain.
- Ne relâchez pas votre vigilance après la première vague. Une vague déferlante est souvent suivie par de nombreuses autres.
- Ne vous approchez pas de la côte tant que les autorités locales n'ont pas déclaré la fin de l'alerte.

RUPTURE DE BARRAGE



Le phénomène de rupture de barrage correspond à une destruction partielle ou totale de l'ouvrage.

Les causes de rupture peuvent être techniques, naturelles ou humaines.



Quel risque à Porto-Vecchio ?

Un peu au-dessus du village de l'Ospedale se trouve un barrage haut de 25 mètres construit suivant la technique des levées de terre à la fin des années 70. Ce dernier retient un volume d'eau de 3 000 000 m³ et forme un petit lac.

Le lac de l'Ospedale a pour émissaire le ruisseau de la Palavesani, qui est un affluent de l'Oso.



Ce sont donc aux abords immédiats du barrage et sur ces deux cours d'eau, ainsi que dans les vallées qu'ils traversent, que les risques, en cas de rupture de barrage, sont importants.



Le ruisseau de Palavesani parcourt la commune sur quelques centaines de mètres après le barrage puis entre dans la commune de San Gavinu di Carbini où elle va rejoindre l'Oso. Ce secteur n'est pas habité mais fréquenté par des randonneurs.



L'Oso va toucher la commune de Porto-Vecchio au niveau de la Punta di Prunelli (à proximité des pépinières de San Ciprianu) et constituer la limite avec la commune de Lecci jusqu'à son embouchure dans le Golfo di Sogno.



Le saviez-vous ?

LES INSPECTIONS DÉCENNALES DU BARRAGE

Le barrage de l'Ospedale est inspecté tous les 10 ans par l'Office d'équipement hydraulique de la Corse. La dernière inspection a eu lieu à l'automne 2015.



Les bons réflexes

> AVANT

- Informez-vous sur l'existence ou non d'un risque et renseignez vous sur les consignes à suivre en cas de rupture de barrage.
- Identifiez les points hauts sur lesquels se réfugier si besoin ainsi que les moyens et itinéraires d'évacuation.

> PENDANT

- Évacuez et gagnez le plus rapidement possible les points hauts les plus proches.
- Ne prenez pas l'ascenseur.
- Ne revenez pas sur vos pas.
- Coupez le gaz et l'électricité si vous vous êtes réfugiés dans une habitation.
- Ne tentez pas de rejoindre des proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école.

- Ne téléphonez pas (sauf urgence) afin de libérer les lignes pour les secours.
- Ne quittez votre refuge qu'à la fin de l'alerte ou sur ordre d'évacuation des secours ou des autorités.

> APRÈS

- Aérez et désinfectez les pièces des habitations inondées.
- Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche.
- Chauffez dès que possible.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)



Un accident impliquant un moyen de transport de matières inflammables, toxiques, explosives, corrosives ou radioactives, peut avoir des conséquences graves pour la population, les biens ou l'environnement.

Les principaux dangers liés au TMD sont l'explosion, l'incendie et la dispersion dans l'air (nuage toxique).



Quel risque à Porto-Vecchio ?

Toute zone urbanisée est potentiellement exposée au risque TMD en raison des approvisionnements réguliers en hydrocarbures, fioul domestique, gaz butane ou propane, et autres produits chimiques livrés pour être proposés à la vente.



A Porto-Vecchio, le trafic TMD se fait essentiellement par voie routière. Une partie de ce trafic transite par la voie maritime et donc le port de commerce.



Les bons réflexes

VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT

- Avant toutes choses assurez-vous que les actions que vous mènerez seront sans danger pour vous-même et pour les autres.
- Protégez les lieux du sinistre d'un sur-accident éventuel par une signalisation adaptée.
- Donnez l'alerte en appelant le 18 ou le 112 (pompiers).

Dans votre message d'alerte, précisez le lieu exact de l'accident, le moyen de transport impliqué, la présence ou non de victime, de panneaux orange et la nature du sinistre.

VOUS ÊTES SUR LE LIEU DE L'ACCIDENT

- Quittez la zone de l'accident.
- Rejoignez le bâtiment le plus proche.
- Fermez les portes et les fenêtres.
- Arrêtez les ventilations.
- Ne fumez pas et ne créez aucune flamme ou étincelle.
- Éloignez-vous des portes et fenêtres.
- En cas de picotement ou d'odeur forte, respirez à travers un linge mouillé.
- Ne téléphonez pas (sauf en cas d'urgence) afin de libérer les lignes pour les secours.
- Écoutez la radio locale et respectez les consignes de sécurité.
- Attendez la fin de l'alerte pour sortir.
- Une fois le danger écarté, aérez les locaux.

AUTRES RISQUES TECHNOLOGIQUES



Aucun établissement industriel « Seveso » n'est répertorié sur la commune.

Néanmoins un évènement accidentel ou criminel touchant des établissements stockant des produits dangereux (essence par exemple) peut entraîner des conséquences immédiates graves.

Le risque porte sur l'incendie de produits inflammables, l'explosion de gaz ou de poussières, la dispersion de produits dangereux dans l'air, l'eau, le sol ou de produits toxiques par inhalation, ingestion ou contact avec la peau.



Quel risque à Porto-Vecchio ?

La commune de Porto-Vecchio n'est pas directement exposée à ce type de risque.

En revanche, et l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986 l'a malheureusement démontré, une catastrophe peut créer une situation de danger grave à des milliers de kilomètres, le nuage radioactif résultant pouvant traverser rapidement les frontières en fonction des conditions météorologiques.

C'est pourquoi, les principales consignes de sécurité liées à ce risque sont rappelées ci-contre.



Les bons réflexes

> AVANT

- Informez-vous en mairie sur l'existence ou non d'un risque.
- Évaluez votre vulnérabilité par rapport au risque (distance par rapport à une installation, nature des risques).

> PENDANT

- Si vous êtes témoins d'un accident, donnez l'alerte en appelant le 18 ou le 112.

Dans votre message d'alerte, précisez si possible le lieu exact, la présence ou non de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...),

- Écoutez la radio et suivez les consignes données par les autorités.
- Restez chez vous et calfeutrez portes et fenêtres.
- Arrêtez la ventilation et réduisez le chauffage.
- Conservez des linges humides afin de les appliquer sur le visage en cas de besoin.

EN CAS DE RISQUE D'EXPLOSION

- Évacuez les environs de l'établissement.
- Regroupez-vous hors de la zone de danger.
- Sortez des bâtiments sur ordre des autorités.

EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE

- Restez chez vous ou enfermez-vous dans le local le plus proche.
- Écoutez la radio et respectez les consignes données.
- Après l'alerte, continuez de vous tenir informé et agissez conformément aux consignes des autorités notamment pour ce qui concerne les restrictions en matière d'alimentation ou les recommandations relatives à l'administration d'iode.



Mairie de Porto-Vecchio
Rue Fred Scamaroni
20137 Porto-Vecchio
Tél. : 04 95 70 95 30
www.porto-vecchio.fr